

Ne pas distribuer, directement ou indirectement, aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie ou au Japon

La diffusion de ce document peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession du présent document doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer. Ce document ne doit pas être distribué, directement ou indirectement, aux Etats-Unis. Ce document ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achat de valeurs mobilières aux Etats-Unis ni dans toute autre juridiction dans laquelle l'opération pourrait faire l'objet de restrictions. Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié, ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Les actions n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act et TEM n'a pas l'intention de procéder à une offre publique des actions aux Etats-Unis.

L'offre et la vente des actions en France seront effectuées exclusivement dans le cadre d'un placement privé auprès d'investisseurs qualifiés, en conformité avec l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier et les dispositions réglementaires applicables. L'offre ne sera pas ouverte au public en France.

Cession par SITI d'un bloc d'actions Pierre & Vacances

Paris, le 26 janvier 2010 – Le groupe Pierre & Vacances - Center Parcs annonce aujourd'hui avoir reçu le communiqué suivant de la part de la Société d'Investissement Touristique et Immobilier ("SITI"), actionnaire majoritaire du groupe :

"SITI a cédé aujourd'hui des titres Pierre & Vacances pour un montant d'environ € 25 millions sous forme d'un placement accéléré auprès d'investisseurs institutionnels qualifiés en France et hors de France. Ce placement a été très largement souscrit par des investisseurs de qualité. Il a porté sur 5,9% du capital de Pierre & Vacances. Le placement était dirigé par CALYON. "

SITI a par ailleurs signé un engagement de conservation du solde de sa participation pour une durée de 12 mois.

SITI est la holding de contrôle de M. Gérard Brémond, Président et fondateur du groupe Pierre & Vacances – Center Parcs.

M. Brémond a déclaré : *"Cette cession d'une taille limitée s'inscrit dans le seul cadre de la gestion patrimoniale de ma société holding. Je demeure le premier actionnaire et conserve le contrôle du Groupe (avec plus de 60% des droits de vote) dans lequel je reste plus que jamais impliqué, en particulier dans son développement en France et à l'international.*

Le Groupe Pierre et Vacances - Center Parcs est le leader européen du tourisme de proximité, créateur de la station d'Avoriaz, et présent en Europe avec 49.000 appartements et maisons, sous sept marques complémentaires : Pierre & Vacances, Adagio City Aparthotel, Maeva, Hôtels Latitudes, Center Parcs, Sunparks et Citéa. Le Groupe Pierre & Vacances - Center Parcs accueille 7,3 millions de clients et emploie 9.400 collaborateurs.

Relations Investisseurs

Sophie Machino

Tél. : +33.(0)1.58.21.54.76

infofin@pierre-vacances.fr

Relations presse et publiques

Valérie Lauthier

Tél. : +33.(0)1.58.21.54.61

vlauthier@pierre-vacances.fr